

**Procès-verbal de la réunion du Bureau Communautaire
Du 17 février 2025**

Date de convocation	10.02.2025
Nombre de conseillers :	
En exercice :	10
Présents :	6
Votants	6
Quorum :	6
Visé et publié le	19.02.2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-sept février à 9h00, le Bureau communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion d'Otri sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.

Étaient présents : MM. Philippe PESQUEREL, Patrice MARTIN, Mme Nathaly MONROCQ, M. Eric MARGERIE, Mme Régine ENEE et M. Laurent DECLERCK, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Claude FOUCHER, Philippe PIARD, Mme Alexandra LEPINAY et M. Stéphane AMILCAR

Secrétaire de séance : M. Patrice MARTIN

La séance est ouverte par M. le Président.

M. Patrice MARTIN est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Résiliation du marché d'assistance au représentant du pouvoir adjudicateur pour le concours de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction du nouveau siège de la Communauté de communes

Il est proposé de résilier, pour motif d'intérêt général, le marché d'assistance au représentant du pouvoir adjudicateur pour le concours de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction du nouveau siège de la Communauté de communes auprès du cabinet Clément.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Approuve la résiliation, pour motif d'intérêt général, du marché d'assistance au représentant du pouvoir adjudicateur pour le concours de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction du nouveau siège de la Communauté de communes auprès du cabinet Clément ;

↳ Autorise M. le Président à signer le décompte de résiliation et tous documents correspondants à la résiliation du marché.

Résiliation du marché d'assistance au représentant du pouvoir adjudicateur pour la mise en place des marchés de conduite d'opération, de contrôle technique et coordination sécurité et protection de la santé dans le cadre de la construction du nouveau siège de la Communauté de communes

Il est proposé de résilier, pour motif d'intérêt général, le marché d'assistance au représentant du pouvoir adjudicateur pour la mise en place des marchés de conduite d'opération, de contrôle technique et coordination sécurité et protection de la santé dans le cadre de la construction du nouveau siège de la Communauté de communes auprès du cabinet Clément.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Approuve la résiliation, pour motif d'intérêt général, du marché d'assistance au représentant du pouvoir adjudicateur pour la mise en place des marchés de conduite d'opération, de contrôle technique et coordination sécurité et protection de la santé dans le cadre de la construction du nouveau siège de la Communauté de communes auprès du cabinet Clément ;

↳ Autorise M. le Président à signer le décompte de résiliation et tous documents correspondants à la résiliation du marché.

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'office de tourisme communautaire

Il est proposé de retenir l'offre de Didier Belzeaux architecte, en groupement avec la SARL ITE, pour un montant de 33 439,90 € HT, pour la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de l'office de tourisme dans ses nouveaux locaux au 3 route de Troarn à Argences.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Décide de retenir l'offre de Didier Belzeaux architecte, en groupement avec la SARL ITE, pour un montant de 33 439,90 € HT, pour la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de l'office de tourisme dans ses nouveaux locaux au 3 route de Troarn à Argences ;

↳ Autorise M. le Président à signer M. le Président à signer les documents correspondants.

Réalisation d'un schéma directeur du réseau de chaleur à Argences

Il est proposé de retenir l'offre de Biomasse Normandie pour un montant de 19 500 € HT pour la réalisation d'un schéma directeur du réseau de chaleur de la chaufferie bois à Argences. La réalisation de ce schéma est une obligation réglementaire.

Une subvention auprès de l'ADEME a été sollicitée, à hauteur de 50 % de la dépense.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Décide de retenir l'offre de Biomasse Normandie pour un montant de 19 500 € HT pour la réalisation d'un schéma directeur du réseau de chaleur de la chaufferie bois à Argences. La réalisation de ce schéma est une obligation réglementaire ;

↳ Autorise M. le Président à signer M. le Président à signer les documents correspondants.

Modification des tarifs de la régie de l'office de tourisme

Afin de pouvoir vendre des boissons durant des événements organisés par l'office de tourisme, il convient de créer de nouveaux tarifs pour la régie de l'office de tourisme :

Produit	Prix
Consigne gobelet réutilisable	1 €
Bouteille d'eau 50 cl	1 €
Bouteille d'eau 1L	2 €
Soda 33 cl	1,50 €
Bière 25 cl	3 €
Bière 50 cl	6 €

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Décide de l'application des tarifs supplémentaires suivants pour la régie de recettes et d'avance de l'office de tourisme :

Produit	Prix
Consigne gobelet réutilisable	1 €
Bouteille d'eau 50 cl	1 €
Bouteille d'eau 1L	2 €
Soda 33 cl	1,50 €
Bière 25 cl	3 €
Bière 50 cl	6 €

Etudes complémentaires pour l'intégration de Saint-Sylvain dans le PLUi

Afin que la commune de Saint-Sylvain puisse être rattachée au PLUi de Valès dunes en cours d'élaboration, il convient d'établir un devis avec l'agence Schneider pour un montant de 18 214 € HT.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Décide de retenir l'offre de l'agence Schneider pour un montant de 18 214 € HT pour le rattachement de la commune de Saint-Sylvain au PLUi de Valès dunes ;

↳ Autorise M. le Président à signer M. le Président à signer les documents correspondants.

Autres sujets abordés :

- Préparation du Conseil communautaire du 27 février 2025.

La séance est levée à 11h30.

Le secrétaire de séance,
Patrice MARTIN




Le président,
Philippe PESQUEREL

